

certifié exact Michel Tagawa

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	52 563	4 908	47 655	11 721	35 934	306.59
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	3 676	525	3 151	3 519	368	10.46
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	56 238	5 433	50 805	15 239	35 566	233.38
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	108		108		108	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	16 650		16 650	3 054	13 596	445.18
	Charges constatées d'avance	24 157		24 157		24 157	
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	2 404		2 404	2 836	432	15.24
	Total de l'actif circulant (IV)	43 319		43 319	5 890	37 429	635.48
	Frais d'émission des emprunts (V)						
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	99 557	5 433	94 124	21 129	72 995	345.47

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	9	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	100		100			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	36 233				36 233	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 970		36 233		5 737	15.83
	Subventions d'investissement	24 430				24 430	
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	53 674		36 133		17 540	48.54
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 472		5 298		826	15.60
	Dettes fiscales et sociales	357		3 637		3 280	90.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	142 594		48 328		94 266	195.06
	Produits constatés d'avance	375				375	
	Total des dettes (III)	147 798		57 262		90 535	158.11
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	94 124		21 129		72 995	345.47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 925		6 925		6 925	
Montant net du chiffre d'affaires	6 925		6 925		6 925	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			5 738		5 738	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			10 803		10 803	
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			23 466		23 466	
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			43 355	21 795	21 561	98.93
Impôts, taxes et versements assimilés			89	114	26	22.61
Salaires			8 874	9 150	276	3.02
Cotisations sociales			780	704	76	10.73
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 934	1 499	2 435	162.44
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			8 825	2 971	5 854	197.07
Total des Charges d'exploitation (II)			65 857	36 233	29 623	81.76
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			42 390	36 233	6 157	16.99
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 9	Euros	%
Produits financiers De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				
Charges financières Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	42 390-	36 233-	6 157-	16.99-
Produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles (VIII)	420		420	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	420		420	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	23 886		23 886	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	65 857	36 233	29 623	81.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	41 970-	36 233-	5 737-	15.83-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées



22-m

Editeur du Média en ligne 22-med

Numéro CPPAP 1026 W 95330

200 rue d'Endoume

13007 Marseille

929 919 231 R.C.S. Marseille

certifié exact Michel Tagawa

Aux associés

Marseille le 15/06/2026

Par email avec avis de réception

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2026

L'an 2026 et le 12 mai à 9h, sur convocation du président de la Société, les associés de la société SAS 22M, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 Euros dont le siège social est situé au 200 rue d'Endoume, 13007 Marseille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 929 919 231 R.C.S. Marseille (la "**Société**") se sont réunis en assemblée générale ordinaire au café de la banque 24 bd Paul Peytral 13006 Marseille à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du bilan et des comptes sociaux de la SAS 22m
- Affectation des résultats
- Lecture du rapport du président de la Société sur l'exercice écoulée et les perspectives.
- Quitus donné au président
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président met à la disposition de l'assemblée le document envoyé par courriel aux associés comprenant :

- le rapport de gestion du Président
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (liasse fiscale) de la "**Société**"
- le résumé de l'activité du média 22-med
- l'analyse IA des trajectoires financières et perspectives des médias Marcelle et 22-med
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président dépose et fait signer aux actionnaires présents ou représentés la feuille de présence à l'assemblée. Le Président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition, au siège social et également envoyé par courriel. Tous les associés présents reconnaissent avoir reçu les documents.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et présente les conventions visées à l'article L.227-10 al.2 du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ; AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons un tableau des éléments les plus marquants de l'exercice social.

Période	2025	2024/6mois
Produits d'exploitations	23 886	0
Charges d'exploitations	65 857	36316
Résultat	(-41 970)	(-36 316)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, au compte « report à nouveau ».

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate qu'au titre des cinq derniers exercices, aucune distribution de dividendes pouvant ouvrir droit à l'abattement de 40% a été effectué.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constatée dans les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 des SAS Marcelle le média et SAS 22M les conventions relevant des articles L. 233-19 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, et constatant qu'il n'en existe pas dans l'exercice concerné déclare qu'il n'y a pas lieu d'en approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

oOo

Monsieur Michel Tagawa
Président de la société d'édition 22M

Michel Tagawa